Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 23 (1996)

Heft: 1

Artikel: La Suisse et ses cantons : le fédéralisme, pilier de l'identité suisse

Autor: Miéville, Daniel-S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912415

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le fédéralisme, pilier de l'identité suisse

26 cantons, cela veut dire 26 systèmes scolaires et fiscaux, 26 codes de procédure pénale et 26 systèmes d'organisation politique. Le fédéralisme, c'est l'élément essentiel de la Suisse politique telle que nous la concevons. C'est un rempart contre le centralisme tant décrié, qui a aujourd'hui de nouveau plutôt le vent en poupe.

e 22 septembre 1985, le peuple suisse se prononcait à trois contre deux pour l'unification du début de l'année scolaire. Il v avait longtemps que la question agitait les esprits et elle avait fait l'objet de plusieurs interventions parlementaires. A une époque où

Daniel-S. Miéville*

l'on prônait la mobilité, le fait que l'année scolaire commence ici en automne et là au printemps apparaissait comme une sérieuse et anachronique entrave à la liberté de mouvement des familles avec des enfants en âge de scolarité. Les cantons de Berne et de Zurich ayant refusé, par scrutin populaire, de s'aligner sur le reste du pays, c'est le peuple suisse qui fut convié à arbitrer la cause.

Le cas reste exceptionnel d'une votation populaire obligeant les cantons à marcher au même pas, dans un domaine où chacun d'eux était, et demeure, très largement souverain. Ainsi va le fédéralisme, l'un des trois piliers, avec la démocratie directe et la neutralité, qui fonde l'identité de la démocratie helvétique. Ce fut un drame et une vaste polémique lorsqu'il fut question de contraindre les Appenzellois (Rhodes-Intérieures) à accepter le suffrage fémi-

*Daniel-S. Miéville est éditorialiste au «Journal de Genève et Gazette de Lausanne»

239,7

dont étrangers (en 1000):

Superficie en km2:

nin au niveau cantonal. Le combat entre tique, chacun restera libre de fixer les deux loyautés, à la Constitution assurant l'égalité entre hommes et femmes et au respect du droit des cantons à s'organiser comme ils l'entendent. Les intéressés réglèrent eux-mêmes l'affaire au dernier moment en ouvrant aux femmes l'accès à la Landsgemeinde.

Quand on parle, dans le pays, de fédéralisme, c'est en général pour déplorer la tendance naturelle du système politique suisse à la centralisation. Une tendance qu'on ne saurait nier. Mais si l'on tente de prendre un peu de hauteur et de regarder les choses avec un œil neuf, la Suisse apparaît comme une extraordinaire mosaïque, sur un territoire restreint. Le pays voit cohabiter, sous une uniformité de surface, autant de systèmes scolaires, judiciaires, fiscaux et institutionnels qu'il y a de cantons et de demi-cantons. Si le début de l'année scolaire a ainsi été unifié, on s'est bien gardé d'aller plus loin dans l'harmonisation, que certains auraient voulu étendre au début et à la durée de la scolarité obligatoire. Chaque canton conserve donc les spécificités de son propre système scolaire.

Sait-on que la Suisse ne compte pas moins de 26 codes de procédure pénale, ce qui ne vas pas sans compliquer l'efficacité des poursuites dès lors qu'une affaire concerne plusieurs cantons. Seuls quatre cantons se sont prononcés à ce jour, par voie d'initiative cantonale, en faveur d'une procédure pénale unifiée.

47.3

3,0

1077

Chaque canton a de même son propre système fiscal. Une loi sur l'harmonisation fiscale, adoptée en 1993, donne huit ans aux cantons pour accorder quelque peu leurs violons en la matière. Mais ils ne devront procéder d'ici 2001 qu'à une harmonisation matérielle. Si l'assiette de l'impôt sera alors identaux à sa guise et en fonction de ses besoins. Ce qui ne supprimera donc que très partiellement la concurrence que se livrent les cantons pour attirer les con-

Deuxième lecture des élections fédirales du 22 octobre 1995

Une carte politique de la Suisse

Dans quelles régions du pays se trouvent les citadelles des partis? Après une première analyse des résultats des partis aux élections au Conseil national dans le dernier numéro, examinons la répartition géographique, essentiellement cantonale, de ces résultats.

i l'on prend une carte de la Suisse, que l'on colore chaque canton en fonction du parti qui y est le plus fort, apparaît un «arc jurassien» (de Bâle à Genève) essentiellement socialiste, sinon pour les zones vaudoise et jurassienne; une Suisse centrale encore substantiellement démocrate-chrétienne (mais il y a des lézardes, et bien visibles); une Suisse orientale mixte; une

18,2

908

Suisse entre Berne et le Rhin, avec une

Giuseppe Rusconi

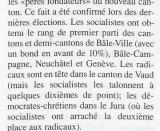
ser l'application.

territoire.

centre; le Tessin reste radical, le Valais démocrate-chrétien.

Approfondissons alors la situation en commençant par «l'arc jurassien», c'est-à-dire cette région de Suisse qui s'étend le long de la frontière avec la France et est délimitée par deux grandes villes: Bâle et Genève. C'est une zone qui entretient de bons rapports avec son «grand voisin» et où n'apparaissent pas à son égard de réflexes de crainte, donc défensifs (comme c'est souvent le cas des régions sur la frontière avec l'Allemagne). Traditionnellement, les socialistes et les radicaux sont bien présents dans cette zone, en plus d'une force conservatrice mais européenne comme les libéraux ou, dans le Jura, les démocrates-chrétiens, qui comptent parmi

majorité de l'Union démocratique du



Traditionnellement, la Suisse centrale, catholique, est majoritairement démocrate-chrétienne. Du reste, presque tous les cantons du «Sonderbund» (voir la brève guerre civile qui eut lieu en 1848) étaient situés dans cette région. tobre dernier, la suprématie démocratechrétienne a été confirmée à Lucerne justement, à Schwyz, à Zoug, dans le

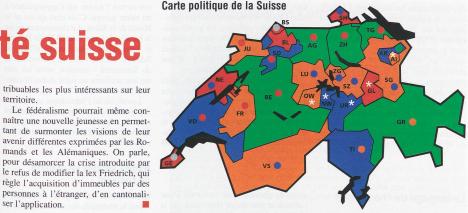
Friboura

222,2

29.8

les «pères fondateurs» du nouveau can- Mais, pour la première fois depuis plus d'un siècle, les radicaux ont conquis Nidwald, A Zoug, ainsi qu'à Lucerne et à Schwyz, on a enregistré une forte progression (partout plus de 10%!) de l'Union démocratique du centre. Au détriment des démocrates-chrétiens davantage que des radicaux. A l'évidence, une partie de l'électorat conservateur de ces cantons ne se sent plus vraiment représenté par les partis bourgeois de tradition plus ancienne, surtout (mais pas seulement) en matière d'intégration eu-

La Suisse orientale ne voit aucun parti prendre l'avantage sur les autres, mais - ici aussi - c'est l'Union démocratique du centre qui a obtenu le plus grand succès (voir sa progression en Appenautour du bastion lucernois. En oc- zell et à Saint-Gall). Les démocrateschrétiens, malgré leurs pertes, restent en tête dans l'important canton de Saint-Gall et - conformément à la tradition canton d'Obwald, et même à Uri (si l'on en Appenzell Rhodes-Intérieures, Les tient compte du Conseil des Etats). radicaux s'imposent en Appenzell Rho-



En couleur: les partis les plus importants lors Parti radical-démocratique des élections 1995 (point: le deuxième parti par ordre d'importance).

* Cantons avec élection au système majoritaire (seulement un siège au Conseil national).

Parti socialiste suisse Union démocratique du centre Parti démocrate-chrétien



102.5





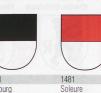
8.1





ZG





SO

237,3

36.1

Soleure





197.1

49.3

Bâle-Ville



Bâle-Campagne

Liestal 38.9